



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal de la réunion plénière

du mercredi 15 juin 2022 à Champigneulle

Présidence : Gérard SEITZ ;

Membres présents : Agathe LACOMBE, Patrice GRETHEN, Claude KEIME, Jean-Louis MAZZEO, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE, Pierre TAESCH et Gilles THIEBAUT ;

Membres excusés : Gauthier LEGGERI, Christophe MARIE et Jacky THIEBAUT ;

Invité excusé : Joël MULLER, Président délégué de la Ligue ;

Assiste : Damien ENGEL du Service des Compétitions.

Gérard SEITZ ouvre cette dernière réunion plénière de la saison qui a lieu en présentiel à Champigneulle.

Une pensée pour Joël MULLER à qui les membres de la Commission souhaitent un prompt rétablissement.

Il fait part ensuite aux membres présents, de la démission de la Commission Régionale des Compétitions de Marc HOOG et de Roland MEHN. Il les remercie sincèrement pour leur active participation et leur franche collaboration aux travaux de notre commission pendant de nombreuses saisons.

1. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux de la réunion plénière du 12 mai 2022 et des réunions restreintes des 07 et 08 juin 2022, sont adoptés à l'unanimité.

2. INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

Gérard SEITZ évoque trois dossiers qui ont contrarié le travail de la Commission en cette fin de saison :

- la reprogrammation des rencontres de l'équipe R1 Féminine de Villers Semeuse CA suite à un appel de la part du club.

- la reprogrammation des rencontres de l'équipe R3 de Fumay Charnois US qui avait été mise hors compétition par la Commission Régionale de Discipline lors de sa réunion du 21 avril

2022, avec effet immédiat et à titre conservatoire pendant toute la durée de l'instruction. Cette sanction qui a été levée par cette même Commission lors de sa réunion du 25 mai, a été notifiée par Procès-Verbal en date du 27 mai, soit la veille de l'avant dernière journée du Championnat R3, obligeant par conséquent la Commission Régionale des Compétitions, à replacer 5 rencontres de cette équipe après cette date.

La Commission Régionale des Compétitions, tout en regrettant cette situation inédite dont elle n'est pas à l'origine, a fait le nécessaire pour reprogrammer ces 5 rencontres. Ce qui a entraîné inévitablement le non-respect de certains règlements, notamment celui vis-à-vis des deux dernières journées.

- le match arrêté lors du barrage d'accession en N3 entre Strasbourg Kronembourg FC et Champigneulle RC pour lequel une décision doit être prise prochainement par la Commission Régionale de Discipline.

Par ailleurs ;

La Commission félicite l'équipe U13 du Stade de Reims qui a terminé à la deuxième place de la finale nationale du Festival U13 Pitch disputée début juin à Capbreton ainsi que l'équipe U13 Féminine de l'AS Illzach Modenheim qui s'est classée à la onzième place.

Elle félicite également l'équipe U18 R1 du Stade de Reims qui accède au Championnat National U19 à l'issue du barrage contre Schiltigheim SC et l'équipe U16 R1 de Thionville Lusitanos US qui rejoint le Championnat National U17. Félicitations également à l'équipe U18 Féminine du FC Metz qui accède, suite à la phase d'accession, au Championnat National U19 F.

Les textes présentés par notre commission, ont tous été validés par l'Assemblée Générale de la LGEF qui s'est tenue à Eloyes le 21 mai dernier.

Les finales de la Coupe du Grand Est Féminine ainsi que celle des Seniors se sont bien déroulées. La Commission félicite les quatre équipes finalistes et remercie les deux clubs d'Eloyes et de Molsheim pour leur parfaite organisation. Félicitations également aux salariés de la Ligue qui ont beaucoup contribué à la réussite de ces deux événements.

La réforme des championnats nationaux sera décidée lors de l'Assemblée Fédérale qui se tiendra à Nice samedi prochain. Après échange, les membres de la Commission sont à l'unanimité, favorables à l'option « 1/3/6 » qui pénaliserait moins les clubs de la Ligue.

Le Championnat du National 3 sera encore géré par la Ligue lors de la saison 2022-2023.

La réforme du niveau R3 Jeunes ainsi que celle du Statut Régional des Jeunes qui n'avaient pas abouti lors de la saison 2021-2022, seront à l'ordre du jour du nouveau Groupe de Travail Jeunes mis en place.

Les demi-finales du Championnat National U19 se sont déroulées récemment à Amnéville. Félicitations au club local ainsi qu'au District Mosellan, choisis par la Fédération pour recevoir cette compétition.

3. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Les engagements dans les championnats régionaux ainsi que pour la Coupe Gambardella CA sont ouverts depuis ce 15 juin et jusqu'au 15 juillet.

Les mouvements des équipes des niveaux R1 et R2 seront publiés dans un procès-verbal qui sera publié en fin de semaine.

Les groupes des différents championnats seront publiés le 18 juillet après une réunion préparatoire qui aura lieu début juillet et à laquelle seront invités plusieurs représentants de clubs.

Le nombre d'équipe qui se sont engagées en Coupe de France pour la saison 2022-2023, est à ce jour légèrement supérieur à celui de la saison dernière.

Le calendrier général des compétitions Seniors validé par le Comité Directeur va être publié sur le site de la Ligue. Celui des autres compétitions sera diffusé un peu plus tard.

4. BILAN DE LA SAISON

-Coupes :

La Coupe du Grand Est Seniors a été d'un bon niveau comme en atteste la présence en finale de deux équipes de National 3.

La première édition de la Coupe du Grand Est Féminine a été une belle réussite.

-Championnats :

Suite à la descente de l'équipe de Schiltigheim SC du championnat National 2 et à l'accession de l'équipe de Colmar SR en championnat National 2, la Commission évoque les principaux mouvements qui en découlent pour les équipes des championnats régionaux.

Chez les Féminines, l'accession au niveau D2 était trop difficile pour les équipes de l'AS Musau Strasbourg et le CSO Amnéville. L'équipe du FC Vendenheim qui descend de D2, rejoint le niveau R1 Grand Est alors que les équipes du RC Strasbourg Alsace et du FC Vendenheim descendent du Championnat National U19 F pour rejoindre le niveau U18 R1 Grand Est.

Chez les Jeunes, l'équipe du SA Epinal est rétrogradée du Championnat National U17.

Un nombre très important de forfaits et de forfaits généraux est constaté sur l'ensemble de la saison 2021-2022.

5. INTERVENTIONS

Pierre TAESCH informe les membres de la Commission que suite à une réunion récente avec la Commission Régionale de l'Arbitrage, une uniformisation entre les territoires a été décidée pour les consignes des arbitres assistants sur les rencontres de Jeunes.

Concernant les délégués, la saison a été riche en formation et en promotion, avec prise en compte du rajeunissement des personnes désignées comme souhaité par la Fédération.

Les séminaires de rentrée pour les délégués sont fixés au 20 août pour le N3 et au 27 août pour les championnats régionaux.

Gilles THIEBAUT souligne que la phase d'accession en R1 Futsal s'est très bien déroulée sur les installations du club de Batilly. Les équipes de l'ES Witry Les Reims et Rouffach Espérance Futsal accèdent au niveau R1. Remerciements au club organisateur ainsi qu'à Madame le maire de Batilly pour leur accueil.

Le Président Gérard SEITZ clôt cette dernière réunion plénière et remercie les membres de la commission pour leur excellent travail tout au long de la saison dans une très bonne ambiance.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à: LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique: appel@lgef.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,

Gérard SEITZ

Le Secrétaire,

Bernard PAQUIN